



- Légende**
- A4. Servitude de passage permettant l'exécution des travaux ainsi que l'exploitation et l'entretien des ouvrages
  - AC1. Monuments historiques inscrits et classés
  - AC1. Protection au titre des abords de monuments historiques
  - AC2. Sites inscrits et classés
  - AC4. Site Patrimonial Remarquable
  - EL3. Servitudes de halage et de marée
  - EL11. Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération
  - I3. Servitude relative au transport de gaz naturel
  - I4. Servitude relative au transport d'énergie électrique
  - PM1. Plans de prévention des risques naturels prévisibles
  - PT2. Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles (zone de dégagement : cf. plan en annexe)
  - PT3. Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication
  - T1. Zones de servitudes relatives aux chemins de fer
  - T5. Servitudes aéronautiques de dégagement
  - Limite de commune
  - Bâti dur
  - Parcelaire
  - Bâti léger
  - Construction récente ou en cours
  - Hydrographie
  - Subdivision fiscale

Sources : DGFIP, Cadastre, mise à jour 2019  
 Conception : M&P&S

Pôle Stratégie Urbaine et  
Rayonnement Culturel  
Direction Etudes Urbaines -  
Droit des Sois - Foncier

libourne.com  
 Tél. 05 57 55 33 33 – Fax. 05 57 55 33 76 – contact@ville-libourne.fr  
 Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire,  
 www.ville-libourne.fr

## PLAN LOCAL D'URBANISME DE LIBOURNE

6.1 Plan des Servitudes d'utilité publique : 1/5 000<sup>e</sup>

PLU approuvé le 15/12/2016 1ère Modification simplifiée du PLU approuvée le 20/02/2020

© Ville de Libourne  
 10 rue de la République  
 33100 Libourne

© Mairie de Libourne  
 10 rue de la République  
 33100 Libourne

© Mairie de Libourne  
 10 rue de la République  
 33100 Libourne

© Mairie de Libourne  
 10 rue de la République  
 33100 Libourne

© Mairie de Libourne  
 10 rue de la République  
 33100 Libourne